

Faut-il envisager des réformes institutionnelles et, si oui, lesquelles et comment les mener? «L'Hebdo» ouvre la discussion.

Débat

L'avis de cinq personnalités alémaniques

TASHA RUMLEY

En primeur, *L'Hebdo* a fait parvenir à cinq personnalités alémaniques, politiciens, comme les conseillers nationaux Andi Gross (PS/ZH) et Luzi Stamm (UDC/AG), historien, comme Urs Altermatt, juristes, comme la professeure de droit constitutionnel Helen Keller et l'ancienne présidente du Conseil national et représentante de la Suisse au Conseil de l'Europe Gret Halter, le texte de François Cherix *Lettre d'un Romand aux Alémaniques*. Il leur a été demandé de réagir aux questions suivantes:

– Depuis de nombreuses années, certains observateurs notent qu'il y a deux espaces politico-médiatiques en Suisse qui ne se rencontrent guère. D'autres sont plus expéditifs et pensent que les Alémaniques n'écoutent plus les Romands. Votre sentiment?

– On peut poser la question autrement – les Romands ne sont pas dans une posture victimaire ou geignarde – leur économie va bien, il ne s'agit pas d'un nouveau débat sur le Röstigraben mais de parler de valeurs: la Suisse est-elle

encore multiculturelle ou totalement sous l'emprise de la monoculture UDC?

– La Suisse a du succès sur le plan économique, mais plein de problèmes sur le plan politique. Faut-il procéder à des réformes institutionnelles – telles que le mode d'élection du Conseil fédéral, l'introduction d'une Cour constitutionnelle, le rôle des partis (et leur financement), la gestion de la sécurité ou de la santé au niveau fédéral...? Avec son initiative sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple, l'UDC elle-même admet implicitement qu'il y a un problème...

– Si on est d'accord avec le constat, alors il faut penser au moyen: François Cherix et Roger Nordmann pensent à une Assemblée constituante, qui remettrait tous les problèmes à plat en permettant de penser les réformes en cohérence les unes entre elles. Comment entamer le chantier des réformes? Qu'en pensez-vous?

– Enfin, refuser ce débat ou l'escamoter n'est-ce pas nier les valeurs suisses de respect des minorités et confirmer que leur avis ne compte pas vraiment? ◦



STEFEN SCHMIDT/HEISTONE

PROFIL

HELEN KELLER
Professeure de droit public, européen et international à l'Université de Zurich.

PRENDRE LA PROPOSITION AU SÉRIEUX

Vingt ans de travail sur la Constitution

Mais heureusement qu'il y a les Romands avec une «autre» voix dans la Confédération helvétique! Le très débattu Röstigraben n'est plus si présent. La Suisse est divisée bien plus profondément par une opposition ville-campagne. Le canton de Bâle-Ville conviendrait politiquement mieux à la Romandie qu'à une Suisse alémanique dominée par l'UDC.

La Suisse a plusieurs problèmes constitutionnels: les limites au droit d'initiative doivent être ancrées dans la Constitution, comme le financement des partis et des campagnes doit être rendu public et le Tribunal fédéral acquérir plus de compétences. L'exigence d'un Conseil fédéral élu par le peuple, elle, n'est pas nouvelle. En 1900 et 1942, le peuple et les Etats l'avaient rejetée avec raison. Elle ne constitue un renforcement de la démocratie qu'au premier regard. Elle rétrécirait la position du Parlement par rapport au Conseil fédéral, qui deviendrait plus fort encore. La composition du Conseil fédéral doit cependant être redéfinie. La formule magique a vécu. On doit se demander si, face aux exigences actuelles, la concordance mène à un gouvernement moderne et transparent.

Travailler à une nouvelle Constitution, alors que la dernière n'a été adoptée qu'en 1999, semble prématuré. Mais si on se rappelle que ce processus dure au minimum vingt ans, alors il faut l'entamer aussi vite que possible. La convocation d'une Assemblée constituante ne figure pas dans la Constitution. Elle ne pourrait siéger que de manière informelle. La question est de savoir si une révision totale pourrait nous mener au but. Présenter au peuple et aux Etats une Constitution élaborée est une entreprise difficile, qui passe par de nombreux compromis. Peut-être économiserait-on des forces et aurait-on plus de chances de succès si on modifiait l'actuelle par étapes.

Il faut prendre cette proposition au sérieux. Les Romands ont la possibilité d'attribuer à leurs préoccupations une importance constitutionnelle. Chaque canton peut soumettre ses initiatives à l'Assemblée fédérale. Le bouquet, c'est que le Parlement présent est dominé par l'UDC. Tant que les autres partis n'auront pas mobilisé leurs électeurs, le temps des réformes ne sera pas envisageable. Changer le rapport de force lors des élections fédérales d'octobre, c'est du ressort de chaque citoyen. C'est là que le travail politique de base commence. ◦ ADAPTATION TR



PROFIL

GRET HALLER

Docteure en droit. Ancienne présidente socialiste du Conseil national (1994). Ambassadrice au Conseil de l'Europe.

PAS DE RECETTE FACILE

La dépolitisation, principal problème

Les cinq dernières années, j'ai vécu à Francfort-sur-le-Main et n'étais qu'occasionnellement en Suisse. Si la perception de François Cherix est juste, il y a effectivement un grand besoin d'agir. En 1993, j'ai pris part à la Commission parlementaire qui s'est penchée sur la division de la Suisse après la votation sur l'EEE. Il n'y a pas de recettes faciles sur la question du Röstigraben.

Face aux crises politiques évoquées, il faut dire que la politique étrangère de la Suisse a toujours été une politique d'économie étrangère. On ne peut pas y changer grand-chose – bien que, actuellement, ce soient les conditions extrêmes de l'économie qui rendent les changements politiques indispensables.

Une élection du Conseil fédéral par le peuple ne ferait que diviser davantage la Suisse, car les arguments populistes occuperaient le devant de la scène. Le Parlement en tant qu'organe électeur peut au contraire assurer un équilibre, pas juste entre les différents partis, mais aussi entre les différentes régions linguistiques.

Face à la possibilité d'introduire une Cour constitutionnelle, nous devrions être prudents. Je me situe plutôt sur la ligne de la France, qui traditionnellement ne veut pas limiter le législateur par un tribunal. En Allemagne, je suis devenue plus critique face à la Cour constitutionnelle, car elle peut aussi mener à un recul de la responsabilité de la politique.

En revanche, nous devons nous assurer qu'aucune nouvelle initiative populaire ne soit lancée, dont le contenu empêche sa mise en œuvre vu les engagements en termes du droit international public. Cela avant tout pour défendre la démocratie directe, afin qu'elle ne soit pas affaiblie lorsque les citoyens sont abusés par la collecte de signatures pour des sujets qui sont irréalisables. Ce type de mécanismes de défense pourrait également être introduit au Parlement. La Finlande l'a fait avec succès, il vaudrait la peine d'étudier son exemple.

Une Assemblée constituante, comme la propose François Cherix, pourrait – j'imagine – mener à renforcer la responsabilité politique. La dépolitisation m'apparaît aujourd'hui comme le principal problème. La discussion publique et ouverte ne devrait jamais être rejetée ou empêchée, elle est le fondement de la démocratie. Le populisme est contre cette discussion, c'est pourquoi il la bloque avec ses slogans. ○ ADAPTATION TR



PROFIL

ANDI GROSS

Conseiller socialiste zurichois depuis 1991. Délégué suisse au Conseil de l'Europe. Auteur en 2007 de «Changer la voie. Démocratie et solidarité contre Blocher».

DOMINATION PÉCUNIAIRE

L'espace public alémanique en crise

Il est simpliste de croire que les Alémaniques n'écourent pas les Romands. Il y a au moins autant d'Alémaniques qui ont le sentiment de ne pas être écoutés par les autres Alémaniques et même moins compris que les Romands. Le bruyant babillage public n'a rien à voir avec une discussion de fond. En Suisse romande, on débat beaucoup à la radio. A l'inverse, l'espace public alémanique est en crise. Il est occupé de manière oligarchique, bloqué par l'élitisme. Sans argent, il est devenu très difficile de se faire entendre. Mais cela s'applique aux Romands comme aux Alémaniques. Ce n'est pas une question de minorité culturelle et linguistique, mais de domination et de colonisation pécuniaire de l'espace public alémanique, dont beaucoup souffrent.

Il y a un énorme besoin de réformes étatiques autour de la démocratie fédérale. A Berne, depuis vingt ans, personne ne s'occupe de son développement: la démocratie est tombée en désuétude. Mais une nouvelle Constitution fédérale n'apporterait rien. L'actuelle a juste douze ans. C'est après cent vingt ans qu'on avait revu l'ancienne, certes avec peu de courage. Aujourd'hui, ce courage serait moindre, tout comme une volonté commune et constructive. Je suis persuadé qu'à l'intérieur – et à l'extérieur – du Parlement, pas plus de 10% des gens soutiendraient cette idée. Cherix se fait des illusions. Je ne me l'explique que parce qu'il connaît très mal la Suisse alémanique – son présent et son histoire. C'est seulement ainsi qu'on peut expliquer autant d'erreurs, de superficialité et de conclusions hâtives, qui rendront son texte difficilement compréhensible en Suisse alémanique. Il faut empoigner la réforme d'une autre manière; qui surcharge le bateau le fait couler.

Cherix devrait commencer par discuter ses propositions en Romandie. Il serait contré par de bons arguments, ce qui le forcerait à approfondir, différencier et renouveler ses thèses. Ce travail leur serait profitable. Il aurait alors de meilleures chances d'être, au moins partiellement, écouté en Suisse alémanique. S'il ne trouve pas d'écoute, cela s'explique d'abord par le manque de maturation de ses observations, qui méritent plus de travail et de réflexion que ce qu'il semble saisir. Cela n'a rien à voir avec le respect des minorités – un mot que les Romands ne méritent pas et que nous n'utilisons pas non plus. ○ ADAPTATION TR



PROFIL

URS ALTERMATT

Historien, auteur de plusieurs ouvrages, dont «Die Schweiz in Europa» sorti cette année. Ancien recteur de l'Université de Fribourg.

UN RISQUE D'ETHNICISATION DE LA CRISE

La peur suisse a plusieurs visages

Depuis la fin de la guerre froide, la Suisse glisse de plus en plus dans une position en retrait de l'Europe. Mais les temps d'une souveraineté nationale avec une apparente indépendance absolue et une autodétermination sont derrière, car les dépendances actuelles rétrécissent drastiquement la marge de manœuvre des Etats-nations dans le monde globalisé. Presque chaque jour, les crises financières et économiques nous posent cette problématique sous les yeux. La Banque nationale a dû contrer les spéculations internationales sur le franc suisse en le liant à l'euro; pour régler les conflits fiscaux avec des pays comme l'Allemagne et l'Angleterre, les banques suisses se sont muées en autorités fiscales pour les contribuables étrangers. La parabole de Friedrich Dürrenmatt des Suisses comme prisonniers et gardiens de leur propre prison plane comme un fantôme.

Je partage partiellement le diagnostic de François Cherix, en ce qui concerne les crises institutionnelles du système politique. Je ne suis pas certain qu'une «Constituante» soit le chemin pour sortir de la crise. Ce qui me dérange dans son analyse est son titre. Il est certes juste que les Alémaniques forment la majorité populaire en Helvétie. Il est également établi que le sentiment anti-européen contre Bruxelles est plus répandu en Suisse alémanique qu'en Romandie. Pourtant, le MCG à Genève est-il moins populiste? La Lega dei Ticinesi serait-elle moins xénophobe? Existerait-il une solidarité latine entre Romands et Tessinois, lorsqu'il s'agit de politique pratique – par exemple d'un siège au Conseil fédéral?

La Suisse est un pays multiculturel: d'une part et d'autre de la Sarine et du Gothard, les peurs portent des noms différents, mais elles sont semblables. En tant que Soleurois, qui a eu le privilège de vivre parmi les Romands durant trente ans à Fribourg, je connais les différences de mentalités et de sensibilités. Mais quand on charge la responsabilité du «malaise helvétique» sur les seules épaules des Alémaniques, on tombe dans la posture orgueilleuse des vaniteux. Je le sais, telle n'est pas l'intention de François Cherix. Pourtant: n'est-ce pas un complexe de minorité qui pointe derrière son appel? Un autre niveau de «mal-être suisse»? Le cas de la Belgique nous montre qu'une ethnicisation de la crise rendrait la Suisse totalement ingouvernable. ○ ADAPTATION TR



PROFIL

LUZI STAMM

Avocat, conseiller national argovien depuis 1991, d'abord pour le compte du Parti libéral-radical, dès 2001 sous les couleurs de l'UDC.

ÉQUILIBRE

La Constitution a prouvé sa stabilité

Qu'il existe des différences culturelles entre Romands et Alémaniques, c'est certain. Mais l'entente reste extrêmement bonne. C'est notre fantastique système politique qui nous unit – la démocratie directe.

Je ne pense pas que les Romands soient moins écoutés: un politicien à Berne a tout autant d'impact au niveau des idées, qu'il soit Alémanique ou Romand. Cela ne dépend pas de l'origine, mais de la personnalité. Par ailleurs, les compétences définissent le poids de chacun, selon la thématique. Lorsque Yvan Perrin fait une proposition sur la sécurité, celle-là sera acceptée car, en tant que policier, il en a la connaissance et la légitimité. C'est pareil lorsque Jean-François Rime parle des transports et moi de l'immigration.

C'est pourquoi mon bilan du Röstigraben est très bon. Le seul lieu où un Romand peut être désavantagé, c'est dans le travail de commission, où 90% des discussions se déroulent en allemand. Ce qu'il faut au pays et que je défends depuis toujours, c'est apprendre la langue de l'autre, encore et toujours.

Quant à mener des réformes institutionnelles, je n'en vois pas l'utilité. La Suisse s'est heurtée à des crises difficiles à gérer comme la Libye? C'est une question de malchance. N'importe qui peut être kidnappé durant un voyage par des terroristes. Ce n'est pas avec plus d'activisme en politique extérieure qu'on réglerait ce genre de problèmes. La «neutralité active» comme l'a menée Micheline Calmy-Rey a fait du tort à la Suisse. D'ailleurs, dans le cas de la crise libyenne, je me suis demandé ce que les conseillers fédéraux ont fait durant tout ce temps: en envoyant des diplomates, je suis persuadé qu'on aurait libéré les otages bien plus tôt.

Il ne faut pas modifier la structure du Conseil fédéral ni lui donner plus de pouvoir. L'équilibre avec le Parlement est essentiel. Quant à élaborer une nouvelle Constitution fédérale, je n'en vois pas l'intérêt. Il faut conserver l'ancienne, qui a prouvé sa stabilité depuis des décennies. Certes, la révision de 1999 n'était qu'esthétique, à l'exception de cinq ou six changements de fond. Cela ne la rend pas désuète pour autant: grâce aux initiatives populaires, des ajouts et des modifications la font évoluer sans cesse, pour lui faire refléter les changements de la société. ○ ADAPTATION TR